



Baccharis halimifolia, le séneçon en arbre Une plante invasive sur tout le littoral atlantique

Lorsqu'on chemine le long du littoral à La Rochelle, à Port neuf notamment, on ne peut manquer de remarquer, spécialement en automne, ces arbustes de 2 à 3 mètres de haut couverts d'une multitude de petits capitules blanchâtres.



Baccharis halimifolia – capitules

Cette plante nord américaine fut introduite en France en 1683 comme plante ornementale.

Sa grande résistance au vent, aux embruns et aux forts ensoleillements ont amené les responsables des jardins et espaces verts à utiliser l'espèce soit en brise vent soit en ornementation avec des conséquences fâcheuses. Sa propension à coloniser rapidement les milieux soit en marcottage soit en disséminant ses milliers d'akènes amène la plante à supplanter toute autre espèce.

Il s'agit d'une astéracée à feuilles caduques, dioïque c'est-à-dire possédant des pieds mâles et des pieds femelles. On estime que ses fleurs extrêmement nombreuses et ses fruits ou akènes peuvent être allergisants.



Baccharis halimifolia – rameaux fleuris

Une importante plantation qui bordait le port de plaisance des Minimes à La Rochelle a fait l'objet d'un plan systématique d'arrachage ces dernières années. Une campagne d'éradication dans la réserve de Pampin a également permis d'enrayer une multiplication préjudiciable pour la biodiversité de ce site.

Le Baccharis peut être rencontré un peu partout sur notre littoral atlantique de la Bretagne au Pays Basque. Il est localement très abondant et doit être considéré comme une plante invasive à éradiquer. On peut la remplacer avantageusement par le Tamaris qui, lui, est à sa place.

Guy CHEZEAU